



PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE

ETAT DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

- Année de création : 1969
- Charte : 2009-2021
- Région : Bretagne
- Département : Finistère
- Villes portes : Brest, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Landivisiau
- Superficie : 125 000 hectares
- Nombre de communes : 44
- Population : 65 000 habitants
- Nombre d'exploitations agricoles : 912 (2010), dont 88% orientées vers l'élevage
- Chargée de mission agriculture : Louis-Marie Guillon



Caractéristiques du territoire

Le Parc naturel régional d'Armorique possède un environnement exceptionnel, tant du point de vue de la faune, de la flore que des habitats naturels. Les trois îles habitées de la mer d'Iroise, Ouessant, Molène et Sein, sont classées Réserve de Biosphère par l'Unesco. Sa topographie et sa situation géographique ont créé une variété de milieux naturels d'une grande qualité. Il est l'un des rares Parcs possédant une façade maritime importante, mais également à partager des frontières communes avec un Parc naturel marin : le Parc naturel marin d'Iroise, premier parc marin créé en France.

L'agriculture dans le Parc :

La contribution des agriculteurs à l'entretien de l'espace, au maintien de la qualité des paysages et des ressources naturelles (notamment la qualité de l'eau) est primordiale. En retour, le Parc s'efforce à les aider dans ce sens, à l'heure où la qualité d'un territoire devient un atout à saisir pour transmettre ou conforter son exploitation. est dite «à la bretonne», c'est-à-dire majoritairement tournée vers l'élevage avec une orientation laitière bovine prédominante (systèmes herbagers) et concentration d'élevage hors-sol de porcins et volailles sur certains secteurs du territoire. Elle côtoie cependant des productions originales et diverses à forte valeur ajoutée. Ces dernières années, bien que la surface

agricole d'exploitation se maintient, on note une baisse du nombre d'exploitants. L'agriculture « à la bretonne » a été marquée par des crises structurelles en système conventionnel et doit réagir aux enjeux de la transmission, de la recherche de valeur ajoutée (notamment dans les systèmes herbagers). L'agriculture a toute sa place dans le Parc d'Armorique quand elle contribue à maintenir le dessin des paysages et à lutter contre l'enfrichement. De plus, il y a une demande pour les productions locales. C'est cette agriculture soucieuse et actrice de son environnement que le Parc entend encourager, comme c'est inscrit dans la Charte :

AXE 2 : « Conjuguer l'évolution des activités de l'homme et la valeur des patrimoines naturels, terrestres, insulaires et maritimes »

2.1 « Soutenir les agricultures valorisant durablement les ressources du territoire »

Quelles initiatives pour la transition agricole et alimentaire ?

De nouveaux projets alimentaires de territoire

Le Parc participe à l'élaboration de deux PAT (Projet Alimentaire Territorialisé), un premier mené par le Conseil Général et le second par le Pays de Brest. L'implication du Parc va permettre de s'appuyer sur un réseau de producteurs et de professionnels. De nombreuses pistes d'actions sont envisagées : appel à projets auprès des écoles, promotion des races locales, valorisation du travail des transformateurs et des restaurateurs qui utilisent les produits locaux, ou encore des nouvelles formes de commercialisation en circuits courts.

La marque Valeurs Parc

Le Parc a développé la marque Valeurs Parc sur la viande d'agneau. Cela concerne pour le moment trois éleveurs et cinq distributeurs. D'autres projets sont en cours de développement.



Développement des circuits courts

Si l'accueil traditionnel à la ferme et sur les marchés restent très fréquents, les producteurs tendent à se regrouper pour proposer aux consommateurs des points de vente collectifs comme à Saint Rivoal, ou des marchés de producteurs Bio comme celui de Chateaulin. Par ailleurs, des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) ont été créées à Crozon et Saint Coultiz.

Soutien aux MAEC

Le Parc accompagne les agriculteurs dans la mise en place de Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC). Depuis 2015, une animation en support à la contractualisation des MAEC a vu le jour et permet de sensibiliser un peu plus les agriculteurs à ces enjeux. C'est aussi un outil pour diffuser les bonnes pratiques.

Par ailleurs, le Parc réfléchit avec les agriculteurs au développement de la filière du bois-énergie qui permet de valoriser de façon durable le bocage.

Le concours Prairies fleuries

Le Parc co-organise chaque année le concours des Prairies Fleuries, qui sensibilise les agriculteurs au maintien de la biodiversité tout en valorisant leur exploitation. Le concours remporte chaque année un franc succès et regroupe de plus en plus de communes.

Les candidats, éleveurs professionnels, peuvent inscrire au concours une prairie naturelle (non ressemée) de leur exploitation qu'elle soit pâturée, fauchée ou mixte.

Les espaces-tests agricoles

Ces espaces tests permettent d'apprendre à de jeunes agriculteurs, porteurs de projet, les aspects techniques du métier mais aussi les différentes facettes de la commercialisation (souvent plus longue à maîtriser).

Ils sont accompagnés et mènent pour un temps donné leur activité en toute sécurité, sans obligation de résultats et avec un statut d'entrepreneur salarié. Ils reçoivent ainsi un salaire et une couverture sociale.

Après l'initiative d'un espace-test en maraîchage sur le site de Kerliver, un espace-test à Menez Meur est en cours de lancement. Ce dernier s'adressera à des personnes souhaitant développer une production avec des races domestiques locales présentes sur le domaine. Le Parc est gestionnaire d'un élevage conservatoire sur le domaine de Menez Meur, avec une mission de diffusion d'animaux reproducteurs et pédagogie auprès de divers publics.

Financements et partenaires :

Le Parc collabore avec de nombreux acteurs locaux, comme le Département ou la Région mais aussi la Chambre d'Agriculture du Finistère, le Gab 29 ou le Civam. La Fédération des Races de Bretagne œuvre avec le Parc en faveur de la biodiversité domestique des races locales. Les actions du Parc sont financées grâce à des fonds européens (LEADER

Pour aller plus loin...

- Site du Parc Naturel Régional d'Armorique : <http://www.pnr-armorique.fr/>
- Dossier consacré à l'agriculture durable dans le Parc, Octobre 2017 : <https://fr.calameo.com/read/00312834435e00d0e5725>